

Séance ordinaire du 5 novembre 2013

Article 2

Dispense de lecture et approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013

Projet de résolution

Résolution #CC13/14-11-...

DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 1^{er} octobre 2013, a été remis aux commissaires le jeudi 26 septembre 2013.

SUR PROPOSITION DE, il est résolu.....

De dispenser le secrétaire général de faire lecture dudit procès-verbal.

**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE
MARGUERITE-BOURGEOYS**

**Séance ordinaire
Ce 1^{er} octobre 2013
À 19 heures**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, tenue au siège social, 1100, boulevard de la Côte-Vertu, Arrondissement Saint-Laurent, **CE 1^{er} JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE TREIZE À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle sont présents : monsieur Guy Allard; madame Sarita Benchimol; madame Marie-Josée Boivin; monsieur Denis Brousseau; monsieur Jean-Marc Crête; monsieur Jean-Guy D'Amour; monsieur Guylain Desnoyers; madame Sonia Gagné-Lalonde; madame Taki Kérimian; madame Abi Koné; monsieur Pierre Labrosse; madame Diane Lamarche-Venne, présidente; monsieur André Larichelière; madame Suzanne Marceau, vice-présidente; madame Catherine Ménard; madame Nathalie Morin; madame Denise Rochefort; monsieur Marc Touchette; monsieur Gilbert Vachon; madame Monique Vallée, tous commissaires élus formant quorum; ainsi que monsieur Ghislain Laporte, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement primaire et madame Jocelyne Bénard, commissaire représentant le comité de parents, ordre d'enseignement secondaire.

Était absent : monsieur Claude Cuillerier.

Assistaient également à la séance : monsieur Yves Sylvain, directeur général; maître Alain Gauthier, secrétaire général.

Étaient aussi présents : monsieur Jean-Pierre Bédard, directeur général adjoint, réseau A; monsieur Richard Guillemette, directeur général adjoint, réseau B; monsieur Dominic Bertrand, directeur général adjoint, réseau C; madame Louise Gaudreault, directrice générale adjointe, réseau D et centres de formation générale pour adultes; monsieur Ayaz Poundja, directeur, service des ressources matérielles; monsieur Rémi Asselin, directeur, service des ressources informatiques; monsieur Jean-Michel Nahas, coordonnateur, Bureau des communications et des relations de presse; maître Marie Josée Villeneuve, secrétaire générale adjointe, secrétariat général; madame Geneviève Hotte, directrice, service de la planification stratégique, de la vérification interne et de l'organisation scolaire; madame Carole Vinet, agente de liaison auprès du Conseil des commissaires; monsieur Richard Lambert, directeur adjoint, service des ressources humaines; madame Marie Gibeau, directrice adjointe, service des ressources éducatives; madame Priscilla Côté, conseillère pédagogique, services complémentaires; madame Claudine Cormier, coordonnatrice, service des ressources matérielles.

**Ouverture de la
séance**

Madame la présidente déclare la séance ouverte.

**Adoption de
l'ordre du jour**

CC13/14-10-018

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel qu'ainsi modifié :

- Après avoir déplacé le point 10 E, au point 5.1 B) de la rubrique **SERVICES ÉDUCATIFS – Secteur des jeunes**, (à la demande de madame Diane Lamarche-Venne);
- Après avoir déplacé les points 13 A) et 13 C), au point 11 B) de la rubrique **RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS** (à la demande de madame Sonia Gagné-Lalonde);
- Après avoir ajouté sous la rubrique **GÉNÉRALITÉ**, le point 11 D) « Élection des conseils d'élèves » (à la demande de madame Sonia Gagné-Lalonde);
- Après avoir déplacé le point 6.3 O) avant le point 6.3 A) (à la demande de monsieur Gilbert Vachon);
- Après avoir ajouté sous la rubrique **QUESTIONS DIVERSES**, le point 12 A) « Fin des commissions scolaires » (à la demande de monsieur Guylain Desnoyers);
- Après avoir ajouté sous la rubrique **QUESTIONS DIVERSES**, le point 12 B) « Remerciements » (à la demande de madame Jocelyne Bénard);

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. DISPENSE DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 SEPTEMBRE 2013

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4. CORRESPONDANCE

A) Correspondance en date du 23 septembre 2013

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Secteur des jeunes

A) Présentation des activités en lien avec la proclamation de la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation (Invités : Mme Marie Gibeau et M. Rémi Asselin)

B) Capsule d'internationalisation : Retour sur les missions / Développement des écoles communautaires entrepreneuriales conscientes (ECEC) et de l'organisation internationale des écoles communautaires entrepreneuriales conscientes (OIECEC) (Invité : M. Rino Levesque)

5.2 Secteur des adultes et de la formation professionnelle

6. SERVICES ADMINISTRATIFS

6.1 Ressources humaines

- A) Nomination de commissaires aux comités de sélection pour le Programme de relève des directions d'établissement

6.2 Ressources financières et ressources informatiques

6.3 Ressources matérielles

- O) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Achat, MAO et mise aux normes de l'école Allion située au 140, 9^e Avenue à LaSalle (15 classes et un gymnase)
- A) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école Saint-Clément, édifice Ouest (8 classes et un gymnase)
- B) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Construction d'une nouvelle école primaire 2-12 à Outremont
- C) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Indexation des coûts de construction de la nouvelle école primaire 4-24 dans le secteur Saint-Laurent Ouest
- D) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école Katimavik-Hébert, édifice Hébert (9 classes et un gymnase)
- E) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école Laurentide (12 classes et un gymnase)
- F) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école Henri-Beaulieu (10 classes et un gymnase)
- G) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Construction d'une nouvelle école primaire 4-24 à LaSalle
- H) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Construction d'une nouvelle école primaire 2-12 à Lachine
- I) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Indexation des coûts de construction de la nouvelle école primaire 3-18 à l'Île-des-Sœurs
- J) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Construction d'une nouvelle école primaire 2-12 (édifice Annexe II) à Verdun
- K) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Construction d'une nouvelle école primaire 4-24 à Pierrefonds-Ouest
- L) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école du Grand-Chêne (8 classes et un gymnase)
- M) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école « *Spring Garden* » (2 classes de maternelle, 12 classes primaires et un gymnase)
- N) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement de l'école Gentilly (8 classes et un gymnase)

- O) Déplacé
- P) Ajouts d'espace – Demande urgente de financement au MELS – Agrandissement du Centre de formation professionnelle de Lachine, édifice Dalbé-Viau (programme Mécanique de machines fixes)
- Q) École Saint-Laurent Est – Projet d'agrandissement – Nomination des professionnels (Document déposé séance tenante)
- R) École Enfant Soleil – Projet d'agrandissement – Nomination des professionnels (Document déposé séance tenante)
- S) École Île-des-Sœurs – Projet de construction – Nomination des professionnels (Document déposé séance tenante)

7. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- A) Exemption de souscription au fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'ordre des architectes du Québec

8. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 Organisation scolaire

- A) Critères d'inscription de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année scolaire 2014-2015 – Retour de consultation et adoption
- B) Acte notarié – Ville de Montréal, arrondissement Saint-Laurent et la CSMB – Cession de terrains, servitudes et droit d'usage

8.2 Planification stratégique

8.3 Vérification interne et reddition de compte

8.4 Communications

- A) Promotion des écoles secondaires (Information verbale)

9. Mesures d'urgence

9. TRANSPORT SCOLAIRE

20 h 30 – Pause (15 minutes)

10. RAPPORTS – DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

- A) Délégués au CGTSIM
- B) Délégués à la FCSQ
- C) Délégués à l'ACELF
- D) Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 11 juin 2013 ajournée au 25 juin 2013
- E) Déplacé

11. GÉNÉRALITÉ

- A) Information de la présidence
- B) Information du directeur général – Fin de mandat de M. Wojtek Winnicki
 - Mémoire présenté par la CSMB dans le cadre de la consultation publique sur le Plan de développement de Montréal
 - Rapport de la rentrée 2013-2014
- C) Rapport sur les délégations de pouvoirs du directeur général pour la période du 27 août au 23 septembre 2013
- D) Élection des conseils d'élèves

12. QUESTIONS DIVERSES

- A) Fin des commissions scolaires
- B) Remerciements

13. INFORMATION

- A) Déplacé
- B) Rapport du directeur général sur les tournois de golf – Été 2013
- C) Déplacé
- D) Nutrition – Programmes alimentaires pour les milieux défavorisés en 2013-2014

14. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE
PROPOSITION ADOPTÉE.

**Dispense de
lecture par le
secrétaire général**

CC13/14-10-019

ATTENDU l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU QUE le texte du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013, a été remis aux commissaires le jeudi 26 septembre 2013;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité de dispenser le secrétaire général de faire lecture du procès-verbal.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Approbation du
procès-verbal de
la séance
ordinaire du 3
septembre 2013**

CC13/14-10-020

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2013, tel que déposé.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Affaires découlant
du procès-verbal**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Correspondance

Madame Jocelyne Bénard, en lien avec la pièce #3 « Lettre de madame Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport au sujet de l'école SAS », demande s'il serait possible de reproduire ce programme dans d'autres écoles de la CSMB.

Madame Louise Gaudreault mentionne que la CSMB n'est pas fermée à cette idée et répond sur les possibilités de reproduction ailleurs selon les masses critiques.

**Période de
question du
public**

1. Monsieur Christian Desjardins, président du CRPRN, se pose des questions sur l'agrandissement de l'école Henri-Beaulieu et se demande de quelle façon il sera possible d'agrandir de 10 classes et 1 gymnase alors qu'il y a quelques années on disait que c'était impossible de le faire.

Madame Diane Lamarche-Venne lui répond sommairement puisque le dossier est à l'ordre du jour de la présente séance.

Il rappelle aux membres du Conseil des commissaires qu'ils sont les représentants de la population et demande de quelle façon la CSMB indique au CGTSIM s'il doit y avoir hausse des taxes scolaires.

Madame Lamarche-Venne répond que la question de la hausse de taxe ne concerne pas l'Île de Montréal. Les commissions scolaires de l'Île ne sont pas touchées car elles ne bénéficiaient pas de la péréquation spéciale.

Il y a un représentant de la CSMB qui siège au CGTSIM. Le calcul de la taxe scolaire se fait en rapport avec le rôle d'évaluation de Montréal.

Monsieur Desjardins traite également des frais chargés aux parents. Il demande que les factures de frais chargés aux parents soient mieux expliquées.

**Présentation des
activités en lien
avec la
proclamation de
la semaine de la
prévention de la
violence et de
l'intimidation**

Mesdames Marie Gibeau et Priscilla Côté présentent l'organisation et les activités programmées pour cette semaine que l'on voulait le reflet de la réalité de la CSMB.

Monsieur Asselin, quant à lui, présente les grandes lignes du projet de vidéosurveillance.

Ils répondent aux questions.

**Capsule
d'internationalisa
tion : Retour sur
les missions /
Développement
des écoles
communautaires
entrepreneuriales
conscientes
(ECEC) et de
l'organisation
internationale des
écoles
communautaires
entrepreneuriales
conscientes
(OIECEC)**

Monsieur Yves Sylvain introduit le dossier et fait un retour sur la présence de monsieur Rino Levesque à la CSMB.

Monsieur Levesque fait la présentation du concept et fait état des démarches d'implantation et de développement à l'échelle internationale d'écoles entrepreneuriales conscientes.

Les commissaires échangent sur le sujet.

Nomination de commissaires aux comités de sélection pour le Programme de relève des directions d'établissement

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Cadre de gestion: application des politiques de recrutement, sélection et engagement du personnel;
- C) Programme de relève des directions d'établissement

Madame Sonia-Gagné-Lalonde et monsieur Jean-Guy D'Amour sont les deux commissaires intéressés à faire partie du comité de sélection.

M. Allard s'absente de son siège

ADVENANT 21 h 10, monsieur Guy Allard s'absente de son siège.

Les commissaires procèdent au vote secret sur les deux candidats.

Les résultats du vote sont les suivants :

Madame Sonia Gagné-Lalonde : 10 votes
Monsieur Jean-Guy D'Amour : 9 votes

CC13/14-10-021

ATTENDU la mise en place du programme de relève;

ATTENDU QUE selon le cadre de gestion de l'application des politiques de recrutement, de sélection et d'engagement du personnel, un commissaire et un commissaire-parent doivent siéger au sein du comité de sélection;

ATTENDU la tenue de comités de sélection prévue en décembre 2013, janvier et février 2014 en vue de pourvoir à la liste d'admissibilité pour d'éventuels engagements;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

De nommer les commissaires suivants aux comités de sélection des directions d'établissement :

commissaire : madame Sonia Gagné-Lalonde

commissaire substitut : monsieur Jean-Guy D'Amour

commissaire représentant du comité de parents : à venir

PROPOSITION ADOPTÉE.

M. Allard reprend son siège

ADVENANT 21 h 17, monsieur Guy Allard reprend son siège.

**Destruction des
bulletins de votes**

CC13/14-10-021a

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS – Achat,
MAO et mise aux
normes de l'école
Allion située au
140, 9^e Avenue à
LaSalle**

CC13/14-10-022

**M. Vachon quitte
la séance**

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement au
MELS –
Agrandissement
de l'école Saint-
Clément, édifice
Ouest (8 classes
et un gymnase)**

CC13/14-10-023

SUR PROPOSITION DE madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité de procéder à la destruction des bulletins de vote.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS PQI 2013-2018

ATTENDU QUE la Commission scolaire Lester-B.-Pearson désire se départir de l'école Allion située au 55, 5^e Avenue à LaSalle;

ATTENDU QUE d'ici 10 ans, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys prévoit accueillir plus de 9 000 nouveaux élèves pour le préscolaire, le primaire et le secondaire;

ATTENDU QU'il y a aussi des besoins pour offrir des services éducatifs spécialisés pour la clientèle EHDA dans le secteur sud-est du territoire;

ATTENDU QUE l'école Allion pourrait permettre à l'école John-F.-Kennedy d'offrir des services éducatifs à LaSalle;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Gilbert Vachon, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'acquisition de l'école Allion située au 55, 5^e Avenue à LaSalle, conditionnelle au financement de la démolition, de la reconstruction et du MAO (15 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 16,3 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE

ADVENANT 21 h 26, monsieur Gilbert Vachon quitte la séance.

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 8% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Ville Mont-Royal);

ATTENDU QU'avec les prévisions de clientèle nous anticipons un besoin de 12 locaux et un gymnase dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU QU'il n'y a pas de terrain pour construire une nouvelle école mais qu'il est possible d'agrandir l'édifice Ouest de l'école Saint-Clément;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Denise Rochefort, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école Saint-Clément, édifice Ouest (8 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 6,696 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement au
MELS –
Construction d'une
nouvelle école
primaire 2-12 à
Outremont**

CC13/14-10-024

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS pour le secteur d'Outremont annoncent une augmentation de 11% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018;

ATTENDU qu'il manquera 12 locaux dans ce secteur en 2017-2018, excluant le nouveau projet domiciliaire qui sera situé dans la cour de triage à Outremont;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur André Larichelière, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une école primaire de 2 locaux de maternelle et de 12 locaux classes primaires à Outremont pour un montant estimé à 9,313 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Indexation des
coûts de
construction de la
nouvelle école
primaire 4-24
dans le secteur
Saint-Laurent
Ouest**

CC13/14-10-025

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018
- C) Résolution #CC10/11-09-009
- D) Lettre du MELS autorisant la construction d'une nouvelle école primaire 4-24 dans le secteur Saint-Laurent Ouest

ATTENDU QUE par la résolution #CC10/11-09-009, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys demandait au MELS une demande de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une nouvelle école primaire de 4 locaux de maternelle et de 24 locaux classes primaires pour le secteur Saint-Laurent Ouest en vue d'une mise en place pour la rentrée scolaire 2011-2012;

ATTENDU QUE cette demande a été confirmée par le MELS dans le cadre du PQI 2010-2015;

ATTENDU QUE la construction de cette nouvelle école débutera en 2013-2014 suite aux délais pour l'octroi d'un terrain par l'arrondissement;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont augmenté depuis la confirmation du projet;

ATTENDU les critères spécifiques (accréditation LEED) de l'arrondissement Saint-Laurent pour les nouvelles constructions;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'indexation des coûts de construction de la nouvelle école primaire 4-24 dans le secteur Saint-Laurent Ouest pour un montant estimé à 2,938 M\$ et un montant supplémentaire de 2 M\$ pour l'accréditation de base LEED.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école
Katimavik-
Hébert, édifice
Hébert (9 classes
et un gymnase)**

CC13/14-10-026

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 23% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Saint-Laurent Est);

ATTENDU QUE malgré les agrandissements de plusieurs écoles dans Saint-Laurent Est, il manquera encore 43 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU le besoin incontournable de places-élèves additionnelles dans ce secteur pour la rentrée 2014-2015;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école Katimavik-Hébert, édifice Hébert (9 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 6,982 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école
Laurentide (12
classes et un
gymnase)**

CC13/14-10-027

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 23% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Saint-Laurent Est);

ATTENDU QUE malgré les agrandissements de plusieurs écoles dans Saint-Laurent Est, il manquera encore 43 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU le besoin incontournable de places-élèves additionnelles dans ce secteur pour la rentrée 2014-2015;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Abi Koné, il est résolu à l'unanimité :

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école Henri-
Beaulieu (10
classes et un
gymnase)**

CC13/14-10-028

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école Laurentide (12 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 7,12 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 23% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Saint-Laurent Est);

ATTENDU QUE malgré les agrandissements de plusieurs écoles dans Saint-Laurent Est, il manquera encore 43 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU le besoin incontournable de places-élèves additionnelles dans ce secteur pour la rentrée 2014-2015;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Taki Kérimian, il est résolu à l'unanimité:

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école Henri-Beaulieu (10 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 7,701 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**M. Crête quitte la
séance**

ADVENANT 21 h 40, monsieur Jean-Marc Crête quitte la séance.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Construction
d'une nouvelle
école primaire 4-
24 à LaSalle**

CC13/14-10-029

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS pour le secteur de LaSalle annoncent une augmentation de 31% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018;

ATTENDU QU'il manquera 40 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Monique Vallée, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une école primaire de 4 locaux de maternelle et de 24 locaux classes primaires à LaSalle pour un montant estimé à 16,967 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Construction
d'une nouvelle
école primaire 2-
12 à Lachine**

CC13/14-10-030

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS pour le secteur de Lachine annoncent une augmentation de 17% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018;

ATTENDU QU'il manquera 10 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Catherine Ménard, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une école primaire de 2 locaux de maternelle et de 12 locaux classes primaires à Lachine pour un montant estimé à 9,313 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Indexation des
coûts de
construction de la
nouvelle école
primaire 3-18 à
l'Île-des-Sœurs**

CC13/14-10-031

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018
- C) Résolution #CC10/11-12-072
- D) Lettre du MELS autorisant la construction d'une nouvelle école primaire 3-18 à l'Île-des-Sœurs

ATTENDU QUE par la résolution #CC10/11-12-072, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys demandait au MELS une demande de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une nouvelle école primaire 3-18 à l'Île-des-Sœurs, en vue d'une mise en place en 2012-2013;

ATTENDU QUE cette demande a été confirmée par le MELS dans le cadre du PQI 2010-2015;

ATTENDU QUE la construction de cette nouvelle école débutera en 2013-2014 suite aux délais pour l'octroi d'un terrain par l'arrondissement;

ATTENDU QUE les coûts de construction ont augmenté depuis la confirmation du projet;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification – Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Marc Touchette, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'indexation des coûts de construction de la nouvelle école primaire 3-18 à l'Île-des-Sœurs pour un montant estimé à 3,047 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Construction
d'une nouvelle
école primaire 2-
12 (édifice
annexe II) à
Verdun**

CC13/14-10-032

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018
- C) Résolution #CC10/11-09-012
- D) Lettre du MELS autorisant le réaménagement de l'Annexe II

ATTENDU QUE par la résolution #CC10/11-09-012, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys demandait au MELS une demande de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la rénovation de l'Annexe II à Verdun, en vue d'une utilisation pour la rentrée 2011-2012;

ATTENDU QUE cette demande a été confirmée par le MELS dans le cadre du PQI 2010-2015;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS pour le secteur de Verdun annoncent une augmentation de 22% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018;

ATTENDU QU'il manquera 10 locaux dans le secteur Ouest de Verdun en 2017-2018;

ATTENDU QUE l'édifice Annexe II pourrait être utilisé pour construire une école 2-12;

ATTENDU QUE le financement de 1,6 M\$ accordé par le MELS en 2011 n'a pas encore été utilisé car l'édifice Annexe II nécessite des rénovations majeures;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification - Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Pierre Labrosse, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une école primaire de 2 locaux de maternelle et de 12 locaux classes primaires à l'édifice Annexe II à Verdun pour un montant estimé à 10,017 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Construction
d'une nouvelle
école primaire 4-
24 à Pierrefonds-
Ouest**

CC13/14-10-033

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS pour les secteurs 92 et 93 annoncent une augmentation de 7% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018;

ATTENDU qu'il manquera 38 locaux dans ces secteurs en 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification - Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement à même la mesure « Ajouts d'espace » pour la construction d'une école primaire de 4 locaux de maternelle et de 24 locaux classes primaires à Pierrefonds-Ouest pour un montant estimé à 16,967 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école du
Grand-Chêne (8
classes et un
gymnase)**

CC13/14-10-034

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 7% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 dans Pierrefonds (secteurs 92 et 93);

ATTENDU qu'en 2017-2018, il manquera 38 locaux dans ce secteur;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification - Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Nathalie Morin, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école du Grand-Chêne (8 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 6,696 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école
« Spring
Garden » (2
classes de
maternelle, 12
classes primaires
et un gymnase)**

CC13/14-10-035

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 13% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Dollard-des-Ormeaux);

ATTENDU QUE malgré les agrandissements de plusieurs écoles dans Dollard-des-Ormeaux, il manquera 24 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Guy Allard, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école « *Spring Garden* » (2 classes de maternelle, 12 classes primaires et un gymnase) pour un montant estimé à 9,548 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
de l'école Gentilly
(8 classes et un
gymnase)**

CC13/14-10-036

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018

ATTENDU l'application de la baisse des ratios d'élèves dans les écoles;

ATTENDU QUE les prévisions de clientèle du MELS annoncent une augmentation de 7% pour la clientèle du préscolaire et primaire d'ici 2017-2018 (dans le secteur de Dorval);

ATTENDU QUE malgré les agrandissements de plusieurs écoles et la construction d'une nouvelle école dans Dorval, il manquera 8 locaux dans ce secteur en 2017-2018;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification
- Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Denis Brousseau, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement de l'école Gentilly (8 classes et un gymnase) pour un montant estimé à 6,696 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Ajouts d'espace –
Demande urgente
de financement
au MELS –
Agrandissement
du Centre de
formation
professionnelle
de Lachine,
édifice Dalbé-Viau
(programme
Mécanique de
machines fixes)**

CC13/14-10-037

Documents déposés :

- A) Sommaire commun des projets de résolution d'ajouts d'espace
- B) Synthèse du manque d'espace à la CSMB (2013-2014 à 2017-2018) et demandes au MELS – PQI 2013-2018
- C) Résolution #CC11/12-06-182

ATTENDU QUE, par la résolution #CC11/12-06-182 du Conseil des commissaires du 26 juin 2012, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys demandait au MELS une demande de financement dans le cadre de la mesure 50512 pour l'ajout et le réaménagement des espaces du Centre de formation professionnelle de Lachine, édifice Dalbé-Viau;

ATTENDU QUE le MELS n'a pas donné suite à cette première demande;

ATTENDU QUE le besoin en places-élèves est toujours important pour le programme Mécanique de machines fixes;

ATTENDU la recommandation du Comité de vérification - Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE madame Catherine Ménard, il est résolu à l'unanimité :

D'acheminer au MELS, dans le cadre du PQI 2013-2018, une demande urgente de financement, à même la mesure « Ajouts d'espace » pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle de Lachine, édifice Dalbé-Viau (programme Mécanique de machines fixes) pour un montant estimé à 5,44 M\$.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**École St-Laurent
Est – Projet
d'agrandissement
– Nomination des
professionnels**

CC13/14-10-038

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Compte rendu de l'analyse de la conformité des soumissions
- C) Compte rendu de la rencontre du Comité de sélection

ATTENDU le Plan québécois des infrastructures 2013-2023 présenté au MELS, et ce, notamment, dans le but de réaliser un projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école primaire Saint-Laurent Est;

ATTENDU QUE le 6 mai 2013, le MELS a autorisé la CSMB à réaliser le projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école primaire Saint-Laurent Est;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres public relativement au projet d'agrandissement de l'école primaire Saint-Laurent Est;

ATTENDU l'analyse de l'admissibilité et de la conformité des soumissions reçues par le secteur de l'approvisionnement;

ATTENDU la formation du Comité de sélection;

ATTENDU QUE le Comité de sélection a procédé à l'analyse qualitative des soumissions reçues par le secteur des approvisionnements;

ATTENDU QUE suite à l'analyse qualitative des soumissions reçues, les professionnels suivants ont obtenu les notes globales les plus élevées, soit :

- Architecture : Marosi Troy Labbé;
- Génie mécanique et électrique : Génivar;
- Génie civil et structure : Beaudoin Hurens;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection relatif à la nomination des professionnels dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école primaire Saint-Laurent Est;

SUR PROPOSITION DE madame Taki Kérimian, il est résolu à l'unanimité:

D'octroyer le contrat aux professionnels suivants dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement de l'école primaire Saint-Laurent Est, soit :

- Architecture : **Marosi Troy Labbé;**
- Génie mécanique et électrique : **Génivar inc.;**
- Génie civil et structure : **Beaudoin Hurens;**

ABSTENTION : monsieur Guylain Desnoyers (1)
PROPOSITION ADOPTÉE.

**École Enfant
Soleil – Projet
d'agrandissement
– Nomination des
professionnels**

CC13/14-10-039

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Compte rendu de l'analyse de la conformité des soumissions
- C) Compte rendu de la rencontre du Comité de sélection

ATTENDU le Plan québécois des infrastructures 2013-2023 présenté au MELS, et ce, notamment, dans le but de réaliser le projet d'agrandissement de l'école primaire Enfant-Soleil;

ATTENDU QUE le 6 mai 2013, le MELS a autorisé la CSMB à réaliser le projet d'agrandissement de l'école primaire Enfant-Soleil;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres public relativement au projet d'agrandissement de l'école primaire Enfant-Soleil;

ATTENDU l'analyse de l'admissibilité et de la conformité des soumissions reçues par le secteur de l'approvisionnement;

ATTENDU la formation du Comité de sélection;

ATTENDU QUE le Comité de sélection a procédé à l'analyse qualitative des soumissions reçues par le secteur des approvisionnements;

ATTENDU QUE suite à l'analyse qualitative des soumissions reçues, les professionnels suivants ont obtenu les notes globales les plus élevées, soit :

- Architecture : Barin S.E.N.C.R.L.;
- Génie mécanique et électrique : Cima +;
- Génie civil et structure : Pasquin St-Jean et associés;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection relatif à la nomination des professionnels dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école primaire Enfant-Soleil;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat aux professionnels suivants dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école primaire Enfant-Soleil, soit :

- Architecture : **Barin S.E.N.C.R.L.**;
- Génie mécanique et électrique : **Cima +**;
- Génie civil et structure : **Pasquin St-Jean et associés**;

ABSTENTION : monsieur Guylain Desnoyers (1)
PROPOSITION ADOPTÉE.

École Île-des-Sœurs – Projet de construction – Nomination des professionnels

CC13/14-10-040

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Compte rendu de l'analyse de la conformité des soumissions
- C) Compte rendu de la rencontre du Comité de sélection

ATTENDU le Plan quinquennal des immobilisations 2010-2015 présenté au MELS, et ce, notamment, dans le but de construire une nouvelle école primaire dans le secteur de l'Île-des-Sœurs;

ATTENDU QUE le 31 mars 2011, le MELS a autorisé la CSMB à ajouter les espaces nécessaires afin d'offrir aux élèves du secteur de l'Île-des-Sœurs un environnement propice à leurs apprentissages;

ATTENDU QU'un appel d'offres public a été publié sur le Système électronique d'appel d'offres public relativement à la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur de l'Île-des-Sœurs;

ATTENDU l'analyse de l'admissibilité et de la conformité des soumissions reçues par le secteur de l'approvisionnement;

ATTENDU la formation du Comité de sélection;

ATTENDU QUE le Comité de sélection a procédé à l'analyse qualitative des soumissions reçues par le secteur des approvisionnements;

ATTENDU QUE suite à l'analyse qualitative des soumissions reçues, les professionnels suivants ont obtenu les notes globales les plus élevées, soit :

- Architecture : **Héloïse Thibodeau, architecte;**
- Génie mécanique et électrique : **Beudoïn Hurens;**
- Génie civil et structure : **Génivar inc.**

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection relatif à la nomination des professionnels dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire à l'Ile-des-Sœurs;

ATTENDU QUE l'octroi du contrat aux professionnels est conditionnel à l'obtention du terrain par la CSMB;

SUR PROPOSITION DE monsieur Marc Touchette, il est résolu à l'unanimité :

D'octroyer le contrat aux professionnels suivants dans le cadre du projet de construction d'une école primaire pour le secteur de l'Ile-des-Sœurs, et ce, conditionnellement à l'obtention du terrain par la CSMB, soit :

- Architecture : **Héloïse Thibodeau, architecte;**
- Génie mécanique et électrique : **Beudoïn Hurens;**
- Génie civil et structure : **Génivar inc.**

ABSTENTION : monsieur Guylain Desnoyers (1)
PROPOSITION ADOPTÉE.

ATTENDU l'instauration du Régime de gestion des risques (ci-après « R.G.R.) du *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*, conformément à l'article 431 de la Loi sur l'instruction publique (c. I-13.3);

ATTENDU QUE sous réserve des exclusions, limites et franchises prévues au R.G.R., celui-ci vise à assurer notamment la défense des architectes de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, lors de réclamation ou poursuite en dommages-intérêts, alléguant des actes fautifs commis dans le cadre des services professionnels, et indemniser les réclamants au lieu et place de ses employés lorsque la responsabilité civile de ces derniers est établie, sauf en cas de faute lourde ou intentionnelle de ses professionnels;

**Exemption de
souscription au
fonds d'assurance
professionnelle
de l'ordre des
architectes du
Québec**

CC13/14-10-041

ATTENDU QUE les architectes dûment inscrits au Tableau de l'Ordre des architectes du Québec doivent souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec, conformément au *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec* ;

ATTENDU l'application de l'article 3 du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec*, permettant aux architectes à l'emploi et au service exclusif d'une commission scolaire d'être exemptés de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec;

ATTENDU QUE les architectes suivants sont à l'emploi de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys :

- Madame Fouzia Ali-Haimoud
- Madame Lise Bordeleau
- Monsieur Benoît Couturier
- Monsieur Olivier Grenon

SUR PROPOSITION DE madame Sonia Gagné-Lalonde, il est résolu à l'unanimité :

Que suite à une demande d'exemption par l'un ou l'autre des architectes ci-avant mentionnés de souscrire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des architectes du Québec, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys s'engage à se porter garante, à prendre fait et cause et à répondre financièrement des conséquences de toute erreur ou omission des architectes ci-avant mentionnés, dans l'exercice de leurs fonctions, et ce, tel que le prévoit le Régime de gestion des risques du *Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal*.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**Acte notarié –
Ville de Montréal,
arrondissement
Saint-Laurent et
la CSMB – Cession
de terrains,
servitudes et
droit d'usage**

CC13/14-10-042

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Lettre d'intention signée le 23 février 2011, ainsi que les résolutions CC11/12-01-082, CC11/12-06-185 et CC12/13-12-078
- C) Acte notarié

ATTENDU que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a, par sa résolution CC10-/11-02-089, accepté les termes d'une lettre d'intention (CONVENTION DU 23 février 2011) avec l'arrondissement de St-Laurent concernant notamment l'échange de terrains, la création de servitudes et d'un droit d'usage, laquelle lettre d'intention a été modifiée par les résolutions CC11/12-01-082, CC11/12-06-185 et CC12/13-12-078 quant aux délai de cession du terrain dans le nouveau Saint-Laurent;

ATTENDU que ladite lettre d'intention a été déposée auprès de la Ministre de l'éducation, du loisir et du sport (MELS) qui, en date du 5 mai 2011, a donné son autorisation aux différentes transactions prévues à la lettre d'intention;

ATTENDU que différentes obligations prévues à la lettre d'intention ont déjà fait l'objet d'actes de cessions ainsi que d'un Protocole d'entente quant à l'utilisation des plateaux sportifs par la CSMB;

ATTENDU toutefois, qu'afin de rencontrer toutes les obligations de chacune des parties prévues à la lettre d'intention, celles-ci doivent compléter le transfert de certains droits de propriété et procéder à la création de différentes servitudes ainsi que d'un droit d'usage, le tout par le biais d'un acte notarié;

ATTENDU le texte de l'acte notarié proposé et déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit;

SUR PROPOSITION DE madame Diane Lamarche-Venne, il est résolu à l'unanimité :

D'accepter les termes de l'acte notarié, à intervenir entre la CSMB et la Ville de Montréal, tel acte notarié étant déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récit, lequel étant conforme à la volonté des parties exprimée à même la lettre d'intention intervenue le 23 février 2011;

D'autoriser le directeur général à procéder à la signature dudit acte notarié.

PROPOSITION ADOPTÉE.

**M. Desnoyers
quitte la séance**

ADVENANT 22 heures, monsieur Guylain Desnoyers quitte la séance.

**Critères
d'inscription de la
Commission
scolaire
Marguerite-
Bourgeoys pour
l'année scolaire
2014-2015 –
Retour de
consultation et
adoption**

Documents déposés :

- A) Sommaire
- B) Critères d'inscription 2014-2015
- C) Tableau synthèse des avis reçus lors de la consultation
- D) Avis reçus
- E) Résolution #CC12/13-05-163
- F) Articles 85 et 239 de la Loi sur l'instruction publique

CC13/14-10-043

ATTENDU QUE le 7 mai 2013, le Conseil des commissaires a adopté, aux fins de consultation, par la résolution #CC12/13-05-163, les critères d'inscription de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE les critères d'inscription 2014-2015 ont fait l'objet de modifications par rapport aux critères d'inscription 2013-2014;

ATTENDU QUE ces nouveaux critères d'inscription prévoient des articles concernant les maternelles 4 ans, l'absence en début d'année et les écoles qui offrent des projets particuliers en vertu de l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les avis émis par les instances consultées, soit le Comité central de parents, les Comités régionaux de parents, le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, le Comité consultatif de gestion et le Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de vérification - Finances et organisation scolaire;

SUR PROPOSITION DE monsieur Jean-Guy D'Amour, il est résolu à l'unanimité :

D'adopter les critères d'inscription de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, pour l'année scolaire 2014-2015, le tout tel que déposé au soutien de la présente résolution, pour valoir comme si au long récité.

PROPOSITION ADOPTÉE.

Promotion des écoles secondaires

Monsieur Jean-Michel Nahas mentionne que le dépliant faisant la promotion des écoles secondaires de la CSMB est maintenant disponible.

Mme Boivin quitte la séance

ADVENANT 22 h 05, madame Marie-Josée Boivin quitte la séance.

Délégués au CGTSIM

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

Remerciements

Madame Jocelyne Bénard remercie les membres du Conseil des commissaires et les cadres de la CSMB pour les 25 dernières années.

Madame Diane Lamarche-Venne profite de l'occasion pour remercier madame Bénard, au nom du Conseil des commissaires, pour son implication.

Mme Benchimol quitte la séance

ADVENANT 22 h 13, madame Sarita Benchimol quitte la séance.

Délégués à la FCSQ

Madame Diane Lamarche-Venne remet, au nom de la FCSQ, un certificat à madame Sonia Gagné-Lalonde pour ses 25 ans d'implication.

**Mme Bénard et
M.Laporte
quittent la séance**

ADVENANT 22 h 15, madame Jocelyne Bénard et monsieur Ghislain Laporte quittent la séance.

**Délégués à
l'ACELF**

Madame Taki Kérimian fait un résumé du 66^e Congrès de l'ACELF, à Régina.

Monsieur Jean-Guy D'Amour complète l'information.

**Procès-verbal de
la séance
ordinaire du
Comité exécutif
du 11 juin
ajournée au 25
juin 2013**

Monsieur Guy Allard pose ses questions quant aux travaux de décontamination à l'école Harfang-des-Neiges.

Monsieur Yves Sylvain répond.

**Information de la
présidence**

Madame Diane Lamarche-Venne souligne que l'auditorium de l'école Dorval-Jean-XXIII a été rénové en collaboration avec la Ville de Dorval et qu'il a été inauguré dernièrement.

Elle mentionne également avoir participé à l'inauguration de la bibliothèque du Boisé, à Saint-Laurent, le 9 septembre dernier.

Elle informe également ses collègues de sa rencontre de la veille avec le député Jean-Marc Fournier.

**Information du
directeur général**

**Fin de mandat de
M. Wojtek
Winnicki**

Monsieur Yves Sylvain informe les commissaires que le mandat de monsieur Wojtek Winnicki a pris fin le 6 septembre dernier. Il explique les développements actuels et les consolidations à faire.

Nomination

Suite au comité de sélection pour la nomination du directeur ou de la directrice du service des ressources éducatives, madame Josée Duquette a été nommée par le directeur général, de façon intérimaire, conformément à sa délégation de pouvoirs.

**Mémoire présenté
par la CSMB dans
le cadre de la
consultation
publique sur le
Plan de
développement de
Montréal**

Madame Sonia Gagné-Lalonde demande ce qu'il advient du mémoire présenté par la CSMB dans le cadre de la consultation sur le plan de développement de Montréal.

**Rapport de la
rentrée 2013-2014**

Madame Gagné-Lalonde demande également que le Rapport de la rentrée figure à l'ordre du jour de la séance ordinaire du mois de novembre du Conseil des commissaires.

**Rapport sur les
délégations de
pouvoirs du
directeur général
pour la période du
25 août au 23
septembre 2013**

Les commissaires n'ont rien de particulier à signaler.

**Élections des
conseils d'élèves**

Madame Gagné-Lalonde mentionne qu'elle a été invitée, par l'école secondaire Saint-Georges, à assister aux discours des élèves candidats aux élections scolaires. Elle a vécu une très belle expérience.

**Fin des
commissions
scolaires**

En l'absence de monsieur Guylain Desnoyers qui avait demandé l'ajout du point, celui-ci n'est pas traité.

**Levée de la
séance**

ADVENANT 22 h 55, la séance levée.

La présidente

Le secrétaire général